



MARS-AVRIL 2014

Depuis le 1^{er} janvier 2014,
 le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue et celui du domaine de La Palissade ont fusionné.
 Avec les anciens salins, gérés en partenariat avec la Tour du Valat et la Société nationale de protection de la nature,
 le Parc assure désormais la gestion de près de 8 000 ha de terrains, propriétés du Conservatoire du Littoral.
Le cahier central de « Visages de Camargue » est consacré à cette mission renforcée du Parc.

De manière exceptionnelle, on trouvera, adossé à ce numéro de « Visages de Camargue », le **compte-rendu iconoclaste et atypique de l'expérience de psychanalyse urbaine** qui s'est déroulée en Camargue pendant plus d'un an. Près de 500 personnes ont été interrogées, sous forme de « psychanalyse » décalée, sur le territoire de la Camargue. Il en ressort un questionnement original sur l'histoire, la mémoire, les transformations architecturales et paysagères et des projets d'avenir.

Enquête « minute »

Vous reconnaissez-vous parmi ces propositions ?

- Vous manquez de temps
- Vous ne pouvez pas toujours vous déplacer
- Vous voulez créer ou renforcer vos liens sur le territoire
- Vous ne passez pas 1h sans tester la connexion wifi/3G de votre smartphone
- Vous souhaitez apporter votre contribution à l'action du Parc mais vous ne savez pas comment
- Vous savez « vousloguer, surfer, chatter, poster »...
- Vous attendez une bonne occasion pour entrer dans l'ère du numérique et du réseau social
- Vous êtes un(e) « Camargeek »

Si vous avez coché au moins une case, vous serez impatient de découvrir

« Idées de Camargue »

Sur Internet dès le mois d'avril : www.idees-de-camargue.fr

Contact : Chantal Mebrek, chargée de l'évaluation participative, charte2011@parc-camargue.fr

sommaire

19 au 21 mai : workshop du programme européen LIFE MC-SALT p. 2

Concours des prairies fleuries p. 2

Un appel du comité de soutien du Parc de Camargue p. 2

Le Parc de Camargue et le défi de la gestion des espaces littoraux p. 3/6

Le domaine de la Palissade p. 3

Les étangs et marais des salins p. 5

3^{ème} journée des producteurs p. 7

Espace toros : *Le cheval à l'honneur* p. 7

Les sorties gourmandes du Parc p. 7

Les sorties nature du Parc p. 8

Programme culturel du Musée de la Camargue : mars-avril p. 8



Salines © A. Lagrave / Parc naturel régional de Camargue.



19 au 21 mai : workshop du programme européen LIFE MC-SALT

Un atelier de présentation des actions du programme LIFE MC-SALT « Gestion environnementale et conservation des marais salants et des lagunes côtières en Méditerranée » se tiendra du 19 au 21 mai prochain en Camargue. Les partenaires européens de ce projet (France, Italie, Bulgarie) présenteront le mardi 20 mai au Mas du Pont de Rousty les actions menées sur les sites constitués de salins industriels en activité, artisanaux ou abandonnés par l'activité salinière. Ce programme financé à 50% par l'Union européenne permet entre autres la réalisation de travaux hydrauliques de restauration sur les terrains du Conservatoire du littoral des

« Étangs et marais des salins de Camargue » et des aménagements pour favoriser la reproduction des oiseaux sur les lagunes salicoles (colonie de flamants roses de l'étang du Fangassier) et sur les plages de Beauduc (colonies de sternes naines). Il finance également des aménagements du même type sur les salins d'Aigues-Mortes. Le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat et le groupe Salins sont partenaires de ce projet qui se finalisera en 2016.

Pour plus de renseignements :
Stéphan Arnassant – coordinateur
04 90 97 10 40



Concours des prairies fleuries 2014

Cette année encore, le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise organisent à l'échelle de la Réserve de biosphère le concours des prairies fleuries qui devient en 2014 « Concours général agricole ». Il s'agit toujours de valoriser les pratiques d'élevage et de fauche des prairies ou des pelouses en lien avec le maintien de la biodiversité camarguaise. Le concours se déroule essentiellement sur les territoires des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux. La remise des prix du concours national 2013 a eu lieu le 24 février dernier au Salon de l'agriculture à Paris en présence de Jacques Blatière (lauréat local pour la catégorie « élevage » avec Thierry Félix pour la catégorie « prairie de fauche » et le Mas de la Cure pour un prix spécial « biodiversité »). Les agriculteurs de Camargue et de Camargue gardoise (Réserve de biosphère) sont invités à s'inscrire auprès du Parc d'ici le 31 mars 2014 pour participer à cette nouvelle édition.

Contact : Stéphan Arnassant – Anne Vadon 04 90 97 10 40



Un appel du comité de soutien du Parc de Camargue

Comité de Soutien du

Parc naturel régional de Camargue

En 1970, quelques camarguais se sont réunis pour créer le Comité de soutien du Parc. Avec la Réserve nationale de Camargue et le Comité des propriétaires, ils sont devenus les trois membres fondateurs du Parc.

Le Comité de soutien a donc l'âge du Parc. Certains de ses membres créateurs en ont été les administrateurs et ils sont encore présents

dans les instances de concertation du Parc. Le Comité de soutien est indépendant et ouvert à tous ceux qui aiment la Camargue. Depuis sa création, il a toujours eu pour ambition d'être au service de la Camargue. Il rassemble des personnes civiles ou morales, camarguaises ou non.

Pendant les années difficiles qu'a connues le Parc de Camargue, son action a apporté une contribution non négligeable à la résolution des problèmes. Il a été très actif et s'est fait connaître de façon positive auprès du ministère en charge de l'Environnement.

Aujourd'hui le Parc est administré par un Syndicat mixte, ce qui, de par la loi, ne permet pas au Comité de soutien, comme par le passé, de participer directement aux décisions du Comité syndical. Il peut, néanmoins, avoir un rôle important à jouer, complémentaire de celui du Conseil de Parc, dont les missions sont la concertation, l'implication et la promotion du territoire.

Le Comité de soutien s'intéresse aux questions concrètes concernant la vie quotidienne des camarguais, traitées par le Parc. Aujourd'hui, il doit redynamiser son action, travailler à la préparation des sujets, faire des propositions, avant les décisions du Comité syndical.

Le Comité de soutien appelle les amoureux de la Camargue prêts à s'investir, à le rejoindre pour porter la voix des habitants et continuer l'action entreprise depuis 1970.

Contacts : René Lambert : 04 90 96 74 77,
Jean Gazzano : 06 18 03 00 35



CONSERVATOIRE DU LITTORAL



LIFE + MC-SALT



Le Parc de Camargue et le défi de la gestion des espaces littoraux

Le secteur du Bras de fer, dominé par l'eau douce du Rhône. Au fond, les lagunes littorales sous le règne de l'eau salée.
© Jean E. Roché / Parc naturel régional de Camargue.

Le rôle du Conservatoire du littoral

Savez-vous qu'il existe une politique gouvernementale dont 94 % de nos concitoyens sont satisfaits ? Et que de plus cette politique est issue d'un vote unanime de l'Assemblée nationale ? Qu'elle a permis en 39 ans d'acquérir 153 249 hectares sur plus de 600 sites soit environ 1500 km de rivages et 12 % du linéaire côtier ? La réussite du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres provient sans doute de certaines caractéristiques voulues dès sa naissance au milieu des années soixante. Il s'agissait d'assurer la

protection du « 1/3 sauvage » du littoral français à partir d'une politique d'acquisition foncière. Autres idées fortes : la gestion des acquisitions sera déléguée à des communes, des établissements publics ou des associations. Les grands principes sont posés : une politique globale, mais une gestion locale. C'est dans ce cadre que le Parc naturel régional de Camargue assure la gestion de plusieurs terrains acquis par le Conservatoire. C'est le cas notamment du domaine de la Palissade et des étangs et marais des salins de Camargue.

LE DOMAINE DE LA PALISSADE

En février 1977, le Conservatoire du littoral achetait le domaine de la Palissade, sa première acquisition foncière de grande ampleur (702 ha). La symbolique y était forte, à proximité du site industriel de Fos. Le domaine de la Palissade est la seule propriété en Camargue située hors des endiguements réalisés en 1865. Il reste soumis aussi bien aux crues du Rhône qu'aux empiétements maritimes. Cette particularité en fait un témoin du fonctionnement originel du delta, un lieu idéal pour tester des gestions adaptées aux phénomènes climatiques actuels.

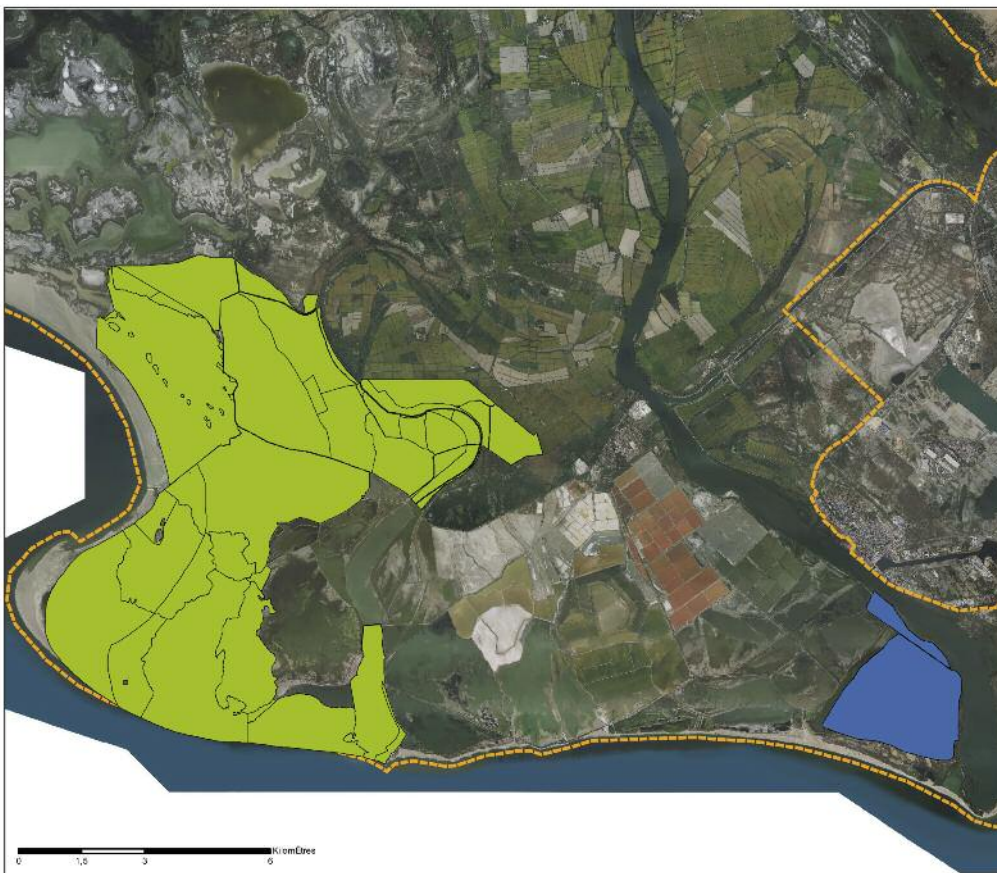
Depuis son acquisition, ce territoire est ouvert au public, avec une nette orientation vers les actions d'éducation à l'environnement. Sur une fréquentation annuelle de 15 000 personnes, la moitié bénéficie d'animations spécifiques. Le



site a permis la création d'activités touristiques autour de la découverte équestre. Parallèlement, de nombreuses études scientifiques ont pu être menées et ainsi améliorer la connaissance sur le transit alluvionnaire dans le Rhône et la dynamique géomorphologique de l'embouchure du Rhône. La pêche, l'apiculture, et même l'art contemporain trouvent également place sur le site. Le site est entièrement autonome en énergie depuis 1987 par la création d'une station photovoltaïque.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Parc de Camargue assure la gestion du domaine de la Palissade et les deux équipes ont fusionné.

L'embouchure du Rhône à la Palissade
© JC Briffaud.
Les panneaux solaires de la station photovoltaïque © Emmanuel Vialet.



Localisation des terrains gérés par le PNRC au sud de la Camargue

- Co-gestion PNRC-TDV-SNP
- Domaine de la Palissade
- Périmètre du PNRC

Conception : Pôle EVAP02 2014
 Source : BD_PNRC
 Fond : G0 T3-Orthe IR 2009
 GESTION_CAM_SUD_maxd

Parc naturel régional de Camargue- SIT des PNR PACA - www.pnrpaca.org



Un apiculteur, usager et partenaire du domaine de la Palissade

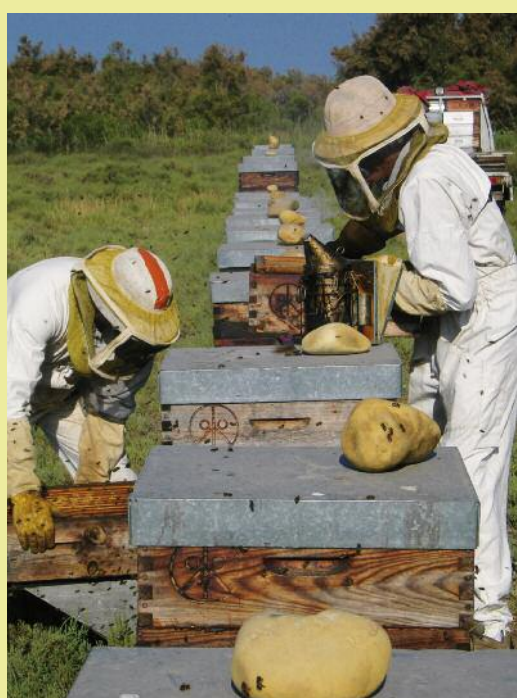
► *Bonjour Pierre, tu transhumes tes abeilles sur le site de la Palissade depuis maintenant plus de 10 ans, comment qualifierais-tu ce partenariat ?*

De fructueux ! On s'inscrit sur la durée et pour un éleveur comme moi c'est très important. En plus le territoire m'apporte une capacité floristique assez particulière. On est très peu à pouvoir récolter du miel de tamaris. Le terrain du Conservatoire m'offre aussi une garantie sur la qualité du terrain qui n'est pas impacté par les produits phytosanitaires. Du coup ce qui peut paraître comme une contrainte quand on signe la convention devient un avantage quand on y voit le respect apporté à la nature. Et moi à travers mes abeilles j'en suis le premier bénéficiaire.

► *C'est à dire ? Quels avantages tires-tu du fait que ton activité soit située sur un terrain du Conservatoire ?*

Il y a bien sûr l'avantage d'être sur un site protégé, et ça c'est déjà une garantie pour les abeilles, mais il y a aussi le fait que j'ai le sentiment de participer moi aussi à la protection et à la vie de ce site : par mes abeilles qui améliorent la pollinisation.

Et puis il y a aussi le rapport humain. Sur les marchés quand je vends mon miel je parle souvent de ce que vous faites sur le territoire. Ça me semble important d'expliquer aux gens tout le travail qui est fait ici. Ça donne une valeur supplémentaire à mon produit.



Pierre Péret, l'apiculteur du domaine © E. Violet.

LES ÉTANGS ET MARAIS DES SALINS DE CAMARGUE

Un grand ensemble de basse Camargue tardivement aménagé par l'homme

Le site des étangs et marais des salins de Camargue correspond à la partie occidentale de l'exploitation de Salin-de-Giraud créée en 1855. Celle-ci, fondée à proximité du grand Rhône, s'est progressivement étendue vers l'ouest durant le 20^{ème} siècle, pour atteindre la pointe de Beauduc à la fin des années 60.

Cet ensemble peut être divisé en 2 secteurs dont l'histoire et le fonctionnement se démarquent nettement.

■ Les secteurs nord et est (1000 ha environ) comprennent des unités foncières basées sur d'anciennes exploitations agricoles (mas d'Amphise, du Pèbre, de Tourvieille et de la Belugue) bâties sur les bourrelets du Rhône. Ces espaces sont essentiellement terrestres et comprennent en leur centre, de grandes dépressions (roselières, marais ouverts) qui correspondent au dernier cours du Rhône actif, le Bras de fer, dont le tracé changea en 1711. Après la seconde guerre mondiale, ils seront intégrés dans le domaine propre des Salins et deviendront les lieux de chasse du personnel salarié de l'exploitation de Salin-de-Giraud.

■ Les secteurs sud et ouest (environ 5000 ha) comprennent de vastes ensembles lagunaires et dunaires (Rascaillan, Vaisseau, Beauduc, Ste Anne) gagnées sur la mer durant les 16^{ème} et 17^{ème} siècle, grâce à l'action du Bras de fer. Lieux prisés pour la pêche, ils sont progressivement intégrés dans le périmètre d'action du salin de Giraud au cours du 20^{ème} siècle puis transformés par endiguement en surface de pré-concentration dans les années 60.

Un processus d'acquisition par étapes

À partir des années 90, l'exploitation de Salin-de-Giraud se trouve confrontée à des difficultés économiques liées à la volatilité du marché du sel, notamment en direction de la chimie. Plusieurs plans sociaux sont mis en œuvre et c'est à partir de celui de 2007 que la vente de terrains est envisagée.

Logiquement, ce sont les parcellaires les plus éloignés des surfaces saunantes (enfores de la Vignole, Fangassier) mais aussi les plus emblématiques qui sont acquis par le Conservatoire du littoral en 2008.

En 2009, c'est dans le cadre d'un accord global conclu entre l'État et le groupe Salins que sera engagée la vente au Conservatoire du littoral du reste des surfaces évaporatoires situées à l'ouest du vieux Rhône.

Des orientations de gestion qui intègrent les aléas naturels

Dès l'acquisition, le Conservatoire du littoral et ses partenaires ont pris la mesure des enjeux que représentait la gestion de ce site au niveau du delta du Rhône et du littoral méditerranéen. En effet, la superficie concernée, la situation géographique ainsi que les habitats naturels du site représentent un intérêt très fort pour l'ensemble des acteurs. Le site accueille l'unique colonie de flamants roses de France et parmi les plus grandes superficies de milieux dunaires du littoral méditerranéen.

À ces richesses naturelles s'ajoute également les activités traditionnelles présentes sur le site et qui participent à la valeur à la fois symbolique et socio-économique de cette partie de la Camargue : l'élevage de taureaux et de chevaux de la manade Yonnet, la plus ancienne de Camargue, les activités de chasse, de pêche et le mode de vie développé depuis la seconde guerre mondiale autour des cabanons de Beauduc.

La gestion de cet ensemble de grande valeur a été confiée au Parc naturel régional de Camargue, appuyé dans ses missions par la Tour du Valat et la Société nationale de protection de la nature. La convention de gestion fixe les 5 grandes orientations de gestion suivantes :

- le rétablissement d'un fonctionnement hydrologique plus naturel qui passerait notamment par la reconnexion avec les hydrosystèmes alentours (Vaccarès, mer, canal du Japon),
- la reconstitution des écosystèmes littoraux caractéristiques des lagunes littorales méditerranéennes et des fronts de mer sableux (dunes grises, steppes salées, pelouses),
- le maintien ou l'augmentation de la capacité d'accueil des oiseaux d'eau coloniaux,
- la mise en œuvre d'une gestion adaptative à l'élévation du niveau de la mer, notamment au travers d'un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte dans les secteurs soumis à l'érosion,
- l'intégration des problématiques économiques locales, notamment la situation de Salin-de-Giraud, en veillant à offrir des possibilités de découverte et de diversification économique douces et respectueuses des objectifs du Conservatoire et des autres partenaires de la gestion.

Une bande littorale en évolution rapide et profonde

La particularité de ce site littoral est qu'il est exposé à deux phénomènes géomorphologiques opposés. Une forte érosion est constatée dans le secteur du Grau de la dent, alors que le littoral avance au niveau de la pointe de Beauduc. Ce phénomène enclenché dès le 19^{ème} siècle s'est accéléré ces dernières décennies avec des évolutions qui se mesurent en plusieurs mètres par an, en perte comme en gain de terre, en fonction des secteurs.



La pointe de Beauduc © J. E. Roché.

Des opérations concrètes prévues dans les 3 années à venir

Dans l'attente de la fin du processus d'acquisition de ces terrains, les gestionnaires ont réalisé une notice de gestion qui permet d'assurer la prise en main quotidienne du site jusqu'en 2016.

Parmi les actions prévues les plus importantes, on peut citer :

- la réalisation de travaux hydrauliques visant à restaurer la circulation de l'eau entre la mer et l'étang du Vaccarès (secteurs du Rascaillan, du Galabert et du Fangassier) — 2014,
- la restauration de l'îlot de nidification des flamants roses dans l'étang du Fangassier — 2014,
- la poursuite du processus de concertation sur Beauduc afin de permettre un meilleur partage de l'espace et une diminution des



Retour de végétation sur l'étang du Fangassier.



Installation d'échelles de niveaux.

dégradations des milieux dunaires sous forme de plan de gestion annuel — 2013 à 2016,

- le maintien des activités traditionnelles présentes sur le site (chasse, pêche en étang, élevage des taureaux et des chevaux).

Une gouvernance spécifique

Le site des étangs et marais des salins de Camargue, comme toutes les propriétés du Conservatoire du littoral, est géré en étroite collaboration avec les communes qui sont associées à toutes les grandes décisions. Un comité de gestion annuel réunit l'ensemble des acteurs du site (éleveurs, chasseurs, pêcheurs, financeurs, techniciens, communes) autour du propriétaire et des 3 co-gestionnaires pour valider le bilan de l'année écoulée et le programme de celle à venir.

Le bureau des guides naturalistes, usager et partenaire de la gestion des terrains

► Pouvez-vous nous présenter les missions du bureau des guides naturalistes en Camargue ?

Le Bureau des guides naturalistes propose au grand public des visites guidées pour découvrir le patrimoine naturel sur les territoires Camargue Crau Alpilles. En Camargue, nous proposons des visites pour découvrir la réserve des marais du Vigueirat et bientôt la réserve de la Tour du Valat.

► Quelles sont les actions que vous menez sur les terrains gérés par le Parc et notamment le site des étangs et marais des salins de Camargue ?

Des visites guidées sont proposées d'avril à septembre à l'étang du Fangassier pour observer l'impressionnante concentration de Flamants roses (au moins 10 000 couples nicheurs sur un seul petit îlot de 4000 m²). Ces visites sont l'occasion de découvrir ces oiseaux mais également la richesse et la complexité des lieux.

► Pouvez-vous décrire de quelle manière s'intègre ces visites dans la gestion du site et ses alentours ?

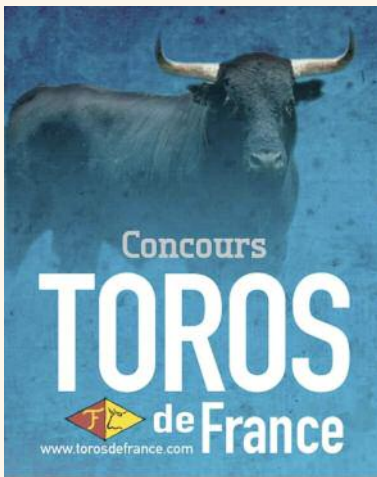
Les visites guidées que nous présentons, en partenariat avec le Parc de Camargue, permettent d'informer les visiteurs sur le fonctionnement de la colonie de flamants roses tout en assurant sa tranquillité. Plus généralement notre action vise à sensibiliser le public à la préservation de ces espaces sensibles.

► Quelle est l'intérêt pour votre association d'intervenir sur des terrains gérés par le Parc de Camargue, propriété du Conservatoire du littoral ?

Notre objectif est de mettre en valeur l'extraordinaire richesse du patrimoine naturel de ces terrains. Les visites guidées que nous y proposons participent à notre ambition d'inclure le tourisme de nature dans l'économie locale du Pays d'Arles.



© Bureau des guides naturalistes.



Samedi 8 Mars, journée d'ouverture du concours « Toros de France » au domaine de Méjanes

A l'occasion de cette journée organisée par l'Association des éleveurs français de taureaux de combat se déroulera à 14 h une tiente de 5 toros issus de ganaderias françaises.



Dimanche 6 avril à partir de 10 h : 3^{ème} journée des producteurs

Marais du Vigueirat - Mas-Thibert

Une bonne occasion de venir découvrir, ou redécouvrir, des producteurs locaux et la diversité des produits qu'ils proposent. Dégustation, rencontre avec les producteurs et éleveurs, découverte de l'artisanat local, animations sont au programme de cette journée qui s'achèvera en musique avec le conservatoire de musique du Pays d'Arles.

Entrée libre - Renseignements aux Marais du Vigueirat
au 04 90 98 70 91 ou visites.mdv@espaces-naturels.fr

N.B. : les visites guidées à pied et en calèche du site restent payantes.



© Marais du Vigueirat.



Espace toros du 13 au 17 avril 2014 : « Le cheval à l'honneur »



© Jean Vetillart.

Elevage et biodiversité en Camargue

Les ateliers pédagogiques du Parc naturel régional de Camargue

L'élevage de chevaux et de taureaux est étroitement lié au milieu naturel. Peu d'activités offrent en effet l'opportunité de développer aussi largement la notion de biodiversité dans ses dimensions écologique, économique et culturelle. Cette année, dans le cadre des 50 ans de l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue, le Parc de Camargue a choisi de mettre à l'honneur le cheval dans les ateliers pédagogiques organisés aux corrales de Gimeaux avec le service éducation de la ville d'Arles, la Fédération française de courses camarguaises, le restaurant biologique la Chassagnette, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

LES SORTIES GOURMANDES DU PARC

Un samedi par mois, le Parc naturel régional de Camargue vous propose de découvrir un savoir-faire du terroir camarguais et une animation pédagogique autour de la cuisine d'un produit lié à ce savoir-faire. Ces ateliers pédagogiques d'une demi-journée permettent de découvrir la Camargue de l'intérieur, présentée et vécue par ses habitants.

Samedi 5 avril 2014 de 10h à 13h30

ELEVAGE DU TAUREAU EN CAMARGUE

Découverte d'une manade de taureau en Camargue avec démonstration de monte et de tri du bétail suivie d'un atelier de cuisine à base de viande de taureau.



© Opus Species / Parc naturel régional de Camargue.

Les sorties nature du Parc

Les sorties nature du Parc sont des randonnées naturalistes animées par un guide spécialisé.

Samedi 19 avril de 9h30 à 12h

► *Les marais du Verdier font leur printemps : une balade à l'écoute du chant des oiseaux...*

Au départ du village du Sambuc, une balade sur les chemins des marais du Verdier pour découvrir le milieu des marais d'eau douce et des espèces animales et végétales associées.



Samedi 26 avril de 10h à 14h30

► *Le domaine de La Palissade : un espace naturel non endigué entre Rhône et Méditerranée*

Au programme, découverte des vertébrés et invertébrés aquatiques, de l'avifaune et de la flore particulièrement influencée par la présence du sel de mer.

Les sorties gourmandes ou nature du Parc sont au prix de 7 € / adulte et gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Les réservations sont toujours obligatoires et s'effectuent au Parc auprès de Josy Portes au 04 90 97 19 72

(clôture des inscriptions 1 semaine avant la date des animations).

Programme culturel du Musée de la Camargue mars-avril 2014

SAMEDI 29 MARS À 17H « MISTRAL ET LA CAMARGUE »

Dans le cadre du centenaire de la mort de Frédéric Mistral, le Musée de la Camargue projette le film *Mireille* réalisé par René Gaveau et Ernest Servaès en 1933 (1h17).

Une projection autour de l'image de la Camargue que Frédéric Mistral donne dans l'œuvre littéraire qui lui valut le prix Nobel de Littérature. Elle sera suivie d'un débat animé par Rémi Venture, ethnomusicologue, archiviste de l'Antico counfrarié di gardian d'Arles.

En partenariat avec la Nacioun gardiano et l'Antico counfrarié di gardian.

Renseignements et réservations au 04 90 97 10 82 (dans la limite des places disponibles).

Gratuit

VISITES RÉSERVÉES AUX PARTENAIRES DU MUSÉE

L'équipe du musée invite les structures partenaires à découvrir la nouvelle exposition « Le fil de l'eau... le fil du temps en Camargue », à l'occasion d'une visite guidée et d'un échange.

Pour participer, merci de sélectionner l'une des deux dates ci-dessous et de vous inscrire en contactant le musée. Visites gratuites, dans la limite des places disponibles.

Dates des visites :

Mercredi 5 mars à 10h et jeudi 20 mars à 14h

INFOS PRATIQUES :

Musée de la Camargue - Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles - Tél. 04 90 97 10 82 - musee@parc-camargue.fr

Tarifs :

Plein tarif 5€ - Tarif réduit 3€ - Gratuité moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, presse, enseignants et membres de l'ICOM.

Gratuit tous les premiers dimanches et derniers mercredis du mois.

Horaires d'ouverture du musée :

Novembre à fin mars : de 10h à 12h30 et de 13h à 17h / Avril à fin octobre : de 9h à 12h30 et de 13h à 18h.

Dernière entrée 1h avant fermeture.

Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi, le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.



© Lobster Films.